



DECLARATION LIMINAIRE CSAL 19 juin 2023

Monsieur le Président,

Après plusieurs mois de promesses, la montagne a accouché d'une souris : le point d'indice sera revalorisé au 1^{er} juillet de 1,5 %...

C'est très largement insuffisant pour répondre à l'urgence, face à l'inflation et à la crise d'attractivité de la Fonction publique !!!

Et même si le Ministre a également annoncé d'autres mesurottes¹, nous sommes très loin du compte, d'une reconnaissance réelle du travail des agents publics et bien en deçà de l'augmentation de 2022...

A la suite de cette annonce unilatérale du gouvernement, FO Fonction publique continue de revendiquer l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales !

Au-delà de la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des rémunérations, la valeur du point d'indice bien sûr mais aussi l'amélioration de l'indemnitaire promise depuis presque 2 ans par le DG et sans cesse repoussée, les agents et FO revendiquent de réelles perspectives de carrières, notamment grâce à plan de qualification ambitieux.

Si le Ministre Attal souhaite En avoir pour ses impôts, les agents des Finances publiques souhaitent, eux, en avoir pour leur boulot !!

Pour en revenir à l'ordre du jour, FO DGFIP 67 réaffirme que la formation présentielle doit rester le mode privilégié, normal, habituel.

Par ailleurs, nous nous félicitons à nouveau de la force de l'équipe de formateurs occasionnels, les professionnels associés, dans le Bas-Rhin.

S'agissant de la campagne déclarative, encore une fois, celle-ci ne s'est pas déroulée sans accroc.

D'abord, parce que cette campagne 2023 se déroule concomitamment avec celle de GMBI.

Ensuite, en raison de l'information insuffisante des usagers concernant GMBI, de l'impossibilité pour les agents d'avoir accès à l'application des usagers (pour les aider au téléphone, ce n'était pas simple...), de la masse de réceptions physiques, d'appels téléphoniques, de e-contacts et balfus, jamais anticipés par la DG et largement passés sous silence (pire, il semblerait que le DG estime que GMBI est une réussite totale...), et, comme habituellement, malheureusement, en raison des différentes pannes, dysfonctionnements, indisponibilités, ralentissements des diverses applications. Sans parler du courriel erroné adressé par la DG...

Les remontées de nos collègues en SIP ou antennes, au SDIF, au Centre de Contact, la file des usagers s'étalant du 35 au 37 Vosges, entre autres exemples, ne correspondent pas à vos chiffres

¹ Attribution de 5 points supplémentaires pour tous les agents à compter du 01/01/24, des mesures spécifiques pour les bas salaires (jusqu'à 9 points supplémentaires à compter 01/07/23), une prime de pouvoir d'achat de 300 à 800 € pour les agents dont la rémunération est inférieure à 3250 €, brut primes comprises, versée à l'automne, et, par ailleurs, une hausse du remboursement du forfait transport de 50 à 75 %, une augmentation de 10 % des frais de missions, la reconduction de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat)

au 4 juin. FO DGFIP 67 est donc plus que circonspect quant à une diminution de l'accueil...

C'est donc à nouveau une campagne sous tension que vivent les collègues des SIP, des antennes, du SDIF et du Centre de Contact.

La question des moyens se pose comme chaque année: on peut tourner le problème dans tous les sens, il faut des emplois, il faut un Service public fort et de réelle proximité !

Pour rester sur l'impôt, la campagne du Ministre Attal, au nom pas populiste pour un sou « En avoir pour mes impôts », relayée localement par vos soins le 13 juin, invite les contribuables à répondre à un questionnaire sur la manière de dépenser le produit de leur impôt par grands postes budgétaires.

Outre que cela en dit long sur la conception du ministre de nos missions, le principe même de l'impôt consiste pourtant à ne pas avoir droit, en échange de son versement obligatoire, à une contrepartie.

Mais qu'importe, le gouvernement, jouant aux apprentis sorciers, ne recule devant aucun excès démagogique. Il prend ainsi le risque d'introduire l'idée que chacun pourrait choisir ce qu'il finance avec ses impôts, que ceux qui paient beaucoup pourraient espérer recevoir davantage de la collectivité, bref que l'intérêt général serait donc subitement devenu la somme des intérêts particuliers. Celui qui n'a pas d'enfant pourrait refuser de financer l'école, celui qui n'a pas de voiture les routes, celui qui n'est jamais malade l'hôpital, celui qui habite en ville les zones rurales et inversement, etc.

Comment peut-on raisonnablement imaginer restaurer la cohésion sociale et le consentement à l'impôt **en transformant les citoyens en consommateurs**, selon une conception bien étrange de la fiscalité et du pacte républicain ?

Comment peut-on imaginer y arriver au moyen d'un questionnaire commençant par « Pensez-vous que vous payez trop d'impôts ? »

Nous sommes à l'opposé d'un débat public, demandé par FO, sur la nécessité de réformer la fiscalité pour la rendre plus juste et plus progressive et en améliorer le consentement.

Cette consultation agite au contraire tous les vieux démons poujadistes selon lesquels la France serait un enfer fiscal. Exit le pacte républicain et la solidarité ! Il faut que j'en aie pour mes impôts. A croire que le but de cette campagne est de transformer tous les contribuables en autant de Margaret Thatcher criant haut et fort « I want my money back » !

Pourtant comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'urgence sociale c'est d'en avoir pour son boulot, pas pour ses impôts.

Pour rester sur la fiscalité, pour FO DGFIP 67, la création d'une Brigade de lutte contre la fraude n'est malheureusement pas un renforcement mais un simple redéploiement puisqu'elle se fait à effectif constant.

Par ailleurs, les manquements du plan Attal, patchwork de mesures d'ores et déjà envisagées, sinon programmées, sont légion :

- la fraude à la TVA est la grande absente,
- le recouvrement effectif des sommes redressées n'est même pas évoqué,
- le droit à l'erreur est prolongé et renforcé...
- l'optimisation fiscale restera une discipline olympique où les plus fortunés ne manquent pas d'entraînement...

FO DGFIP propose un plan simple et d'une redoutable efficacité : arrêter les suppressions d'emplois et, au-delà, donner les moyens humains, budgétaires, techniques et juridiques aux agents de la DGFIP !!!

S'agissant de l'antenne de Forbach, cela reste pour FO DGFIP 67 une aberration qui ne fait que répondre à une commande politique et certainement pas à un besoin métier, à une efficacité et une efficacité professionnelles, bien au contraire...

Au delà du fait que la moitié des contrôleurs seront des stagiaires et qu'il reste à pourvoir un emploi de C et l'emploi de responsable de l'antenne, excusé du peu..., les élus FO souhaitent savoir combien de sachants composeront l'effectif car cela n'est pas indiqué, fort à propos, dans votre fiche.

Autre point important à l'ordre du jour : les résultats de l'Observatoire interne.

Pourtant, nous n'y apprenons rien de nouveau.

Et vous n'y apprenez rien que nous ne vous ayons déjà dit depuis des mois voire des années.

La seule chose qu'il faut en retenir, c'est que la situation est pire d'observatoire en observatoire...

Mais, ça, ce n'est pas nouveau non plus.

Vous nous permettez quelques focus :

- Les résultats relatifs à « l'état d'esprit des équipes » sont de véritables claques pour la DGFIP et la DRFIP 67 par rapport à la Fonction publique d'État,
- Même constat quant à l'évolution dans le bon sens de la Direction,
- le télétravail est plébiscité,
- les principales raisons du stress sont la charge de travail (plus encore à la DRFIP 67 qu'à la DGFIP) et les perspectives d'avenir,
- les promotions restent un gros point noir également pour 70 % des agents.

Faire un constat à travers cet Observatoire, même non exhaustif, c'est bien.

En tirer les bonnes conséquences et les mesures pour y remédier, ce serait tellement mieux !

Malheureusement, force est de constater que ce n'est le cas, ni en local, ni en national.

Mais, ça, ce n'est toujours pas nouveau non plus...

Le NRP a laminé tout un réseau dont bénéficiaient les agents et les usagers.

Il a également détruit l'environnement de travail des agents et dégradé considérablement les conditions de travail, dans tous les services.

Localement, nous vous alertons depuis un an et demi sur les difficultés d'un service au Sud de Strasbourg en mettant le doigt plus particulièrement sur les difficultés relationnelles. Nous vous avons demandé en intersyndicale l'intervention d'une médiation nationale. Vous avez décidé d'abord de faire appel à une consultante, qui n'a rien apporté, puis maintenant à un EDD (espace de discussion).

Pourtant, la définition et les objectifs d'un EDD sont clairs. Nous vous citons la mention du texte DGFIP : « ATTENTION : un EDD n'est pas une médiation sociale et ne doit pas être mis en place pour régler des conflits relationnels ».

Autrement dit, même si nous ne contestons pas les difficultés liées à la création bancaire du SGC, face à un constat partagé par les syndicats et les acteurs de prévention, vous apportez, en toute connaissance de cause, une réponse inadéquate et inadaptée...

La DGFIP ne tient que grâce à la conscience professionnelle des équipes et à leur implication quotidienne mais les personnels s'épuisent, la démotivation et la résignation sont de plus en plus présentes dans les esprits !

Il est toujours imposé plus aux agents. On leur demande l'exemplarité mais l'Administration leur renvoie mépris et dédain.

La seule véritable richesse de la DGFIP est l'attachement au service public, l'investissement et l'engagement permanents des personnels, leur conscience professionnelle, bien au-delà de leurs

obligations, parfois au-delà du raisonnable, et de leur santé.
C'est uniquement grâce à eux que la maison tient !

Tant que la reconnaissance concrète de l'engagement de nos collègues ne sera pas traduite en revalorisation des rémunérations et en plan de qualification ambitieux, tant que le niveau de charge de travail ne redeviendra pas soutenable, tant que l'amélioration des conditions de travail ne sera pas effective et qu'elles resteront aussi dégradées, tant que des emplois seront supprimés, FO DGFIP et les élus FO du Bas-Rhin seront là pour vous rappeler vos responsabilités et exiger des moyens pour le Service public républicain et ceux qui le font vivre au quotidien au plus près des usagers et des citoyens.

EnAvoirPour MonBoulot

INFLATION
+5,9 %

VALEUR DU POINT D'INDICE
+3,5 %

VALEUR DU POINT ACF
0 %
gelée depuis 2009

INDEMNITÉ MENSUELLE DE TECHNICITÉ
0 %
gelée depuis 2017

AUGMENTATION DES PRIX SUR UNE ANNÉE DE QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES

Légumes frais	+23,2 %
Oeufs	+20,3 %
Volailles	+17 %
Pomme de terre	+14,4 %
Pain	+11,3 %
Poissons frais	+8,2 %
Fruits frais	+7,4 %

Total **Trop cher**



C'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !

- ✓ **AUGMENTER LA VALEUR DU POINT D'INDICE A MINIMA AU NIVEAU DE L'INFLATION**
- ✓ **AMÉLIORER LA GRILLE INDICIAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE**
- ✓ **REVALORISER L'INDEMNITÉ MENSUELLE DE TECHNICITÉ IMT POUR TOUS**
- ✓ **REVALORISER LA VALEUR DU POINT DE L'ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE DE FONCTION ACF POUR TOUS**
- ✓ **FAVORISER LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE PAR UN PLAN DE QUALIFICATION QUI ABONDE LES POSSIBILITÉS DE PROMOTIONS**

MONTANT DE LA FRAUDE DÉTECTÉE ET ESTIMÉE, EN MILLIARDS D'EUROS, EN 2019

FRAUDE FISCALE

entre 80 et 100 milliards

13,7 milliards

● Estimée ● DéTECTÉE

FRAUDE AUX COTISATIONS SOCIALES

entre 6 et 8 milliards

724 millions

FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES DE LA CAF

2,3 milliards ● **1 milliard**

324 millions d'euros (branche famille), 287 (maladie), 160 (vieillesse) et 212 (Pôle emploi).

FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DRFIP 67

Section FO DGFIP 67

fo.drrip67@dgifp.finances.gouv.fr

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

NOM : _____ PRENOM : _____

GRADE : _____ Echelon : _____ Indice : _____

AFFECTATION : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : _____ le _____
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25